

Description

Le dessinateur ou la dessinatrice orientation planification du territoire réalisent des plans techniques d'affectation et d'utilisation de terrains pour l'artisanat, l'industrie, les transports, les loisirs, etc. A partir de cartes nationales ou thématiques et d'indications fournies par les urbanistes et les architectes, ils définissent les équipements nécessaires (routes, parcs, écoles, places de sport, etc.). Ils se rendent sur le terrain pour récolter les informations utiles quant à l'emplacement des arbres, des places de parc, de la signalisation ou pour évaluer la densité du trafic et mesurer l'intensité du bruit.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation d'un projet d'aménagement

- étudier et analyser le projet d'aménagement d'une région ou d'un espace défini;
- réunir la documentation nécessaire pour la réalisation des plans et des représentations graphiques;
- se rendre sur le terrain pour effectuer des relevés, des esquisses, des photos des sites;
- lire les cartes topographiques et utiliser les données fournies par la photographie aérienne et le système d'information géographique;
- collaborer à des études d'impact (influence d'aménagements et de travaux sur l'environnement);

Réalisation de plans et de maquettes

- établir des tableaux et des graphiques, se fonder sur des relevés, des modèles, des esquisses ou sur les indications des urbanistes et des aménagistes;
- dessiner et mettre en page des plans de quartiers, des remaniements parcellaires, des plans d'affectation du sol (zones écologique, agricole, à bâtir);
- utiliser des outils informatiques tels que le dessin assisté par ordinateur (DAO) ou la publication assistée par ordinateur (PAO);
- réaliser des maquettes en matériaux divers pour des projets d'ensemble et des équipements de transport;
- mettre à jour des cartes d'aménagement, d'occupation du sol et d'infrastructures à implanter en tenant compte du paysage et de l'environnement;
- participer à la réalisation de constructions et de diverses installations (bâtiments, routes, places de parcs, chemins de promenade, etc.);
- rédiger et présenter des procès-verbaux, des rapports, des inventaires;
- se rendre au besoin sur le chantier pour suivre l'avancement des travaux.

Environnement de travail

Les dessinateurs orientation planification du territoire collaborent étroitement avec les urbanistes et les aménagistes. Ils sont également en contact avec des architectes, des ingénieurs en environnement et des ingénieurs civils. Leur activité s'exerce dans les bureaux techniques et à l'extérieur, sur le terrain, selon des horaires réguliers.

Formation

La formation de dessinateur ou de dessinatrice orientation planification du territoire s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) dans un bureau d'aménagement du territoire ou d'urbanisme;
- formation théorique (1 à 2 jours par semaine) dans une classe intercantonale romande, Neuchâtel;
- cours interentreprises (12 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de dessinateur ou dessinatrice avec mention de l'orientation.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles	260
Planification	520
Visualisation	260
Unités d'approfondissement	80
Culture générale	480
Sport	200
Total	1800

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Aptitude pour le calcul
- Facilité pour le dessin
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Aptitude à travailler en équipe
- Esprit méthodique
- Précision et minutie

Perspectives professionnelles

Le dessinateur ou la dessinatrice orientation planification du territoire peuvent exercer leur activité dans des bureaux privés d'aménagement du territoire et d'urbanisme ou auprès des collectivités publiques (administrations fédérales, cantonales et communales). Leurs responsabilités varient suivant l'importance et l'organisation du bureau technique dans lequel ils travaillent. Le marché du travail est étroitement lié à l'évolution de la conjoncture dans le secteur de la construction. Très peu d'entreprises forment des apprentis.

CFC délivrés en Suisse romande en 2019:

VD: 1.

Perfectionnement

Les dessinateurs orientation planification du territoire peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire de dessinateur-trice dans une autre orientation: architecture, génie civil, architecture d'intérieur, architecture paysagère;
- apprentissage complémentaire de géomaticien-ne;
- diplôme de technicien-ne ES en planification des travaux, 3 ans en emploi, Colombier, Genève et Morges;
- brevet fédéral de technicien-ne en géomatique, 3 ans en emploi, Le Mont-sur-Lausanne;
- Bachelor of Science FHO im Raumplanung (aménagiste HES), 3 ans à plein temps ou 10 semestres à temps partiel, Rapperswil (enseignement en allemand);
- Bachelor of Science HES-SO en géomatique, 3 ans à plein temps ou 4 ans en emploi, Yverdon-les-Bains;
- Bachelor of Science HES-SO en génie civil, 3 ans à plein temps, Fribourg et Genève;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Dessinateur CFC: architecture paysagère/Dessinatrice CFC: architecture paysagère
- Dessinateur CFC: génie civil/Dessinatrice CFC: génie civil
- Géomaticien CFC/Géomaticienne CFC
- Urbaniste-aménagiste/Urbaniste-aménagiste

Adresses

Association des formateurs
Planification du territoire et construction suisse
Rosenhaldenstrasse 10
6045 Meggen
Tél.: 041 377 37 72
<http://www.bbv-rbp.ch>

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
(CPLN)
Ecole des arts et métiers (EAM)
Rue de la Maladière 62
Case postale 212
2002 Neuchâtel 2
Tél.: 032 717 40 20
<http://www.cpln.ch>

Espace Suisse
Association suisse pour l'aménagement national
Sulgenrain 20
3007 Berne
Tél.: 031 380 76 76
<http://www.espacesuisse.ch>

Fédération suisse des urbanistes (FSU)
Section romande
Beau-Séjour 16
1003 Lausanne
Tél.: 021 323 06 26
<http://www.fsu-r.ch>